



Le Lien

jalmalv-nantes

Avril 2023

N°102

"C'est l'émotion partagée qui crée le lien entre les hommes" C. Bagot

ÉDITORIAL

La laïcité

Longtemps dans notre histoire, la religion a occupé une place importante dans la gestion de la France. Dès 1885, Jules Ferry obtient que l'école publique soit exonérée de tout enseignement religieux et il faudra attendre 1905 pour que la loi sur la séparation de l'église et de l'état soit votée.

« La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la Loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances » comme devait le confirmer l'article premier de la constitution de 1958, dans une définition claire de la laïcité qui nous éclaire sur l'acception de ce concept humaniste.

On peut donc considérer la laïcité comme un principe qui visait au départ à instaurer une république totalement indépendante de toute tradition, de toute influence religieuse. Et pourtant, ne serait-il pas intéressant d'étudier nos lois actuelles dans le but d'y recenser toute la part inconsciente dont nos textes sont imprégnés et qui prend ses sources dans la tradition judéo-chrétienne. La loi du Père notamment qui continue, à tous les stades de la vie, de différencier sous quelque forme que ce soit, le statut de l'homme et de la femme dont les droits gagneraient à atteindre une totale égalité.

La laïcité n'est en rien la haine de l'Autre, mais au contraire, son acceptation dans toutes ses différences, sa race, ses origines, sa foi. La laïcité est, en fait, un outil de construction qui induit avant tout le respect de l'Autre.

Marie Ireland
Vice Présidente



JALMALV

Jusqu'à La mort accompagner la vie.

Association loi 1901

Siège social de JALMALV NANTES :
23, rue des renards
44300 NANTES

Tél./fax : **02 51 88 91 32**

Email : jalmalv-nantes@orange.fr

Site : www.jalmalv-nantes.fr/

Siège social de la fédération JALMALV :
(reconnue d'utilité publique)

76, rue des Saints-Pères

75007 Paris

Tél. 01 45 49 63 76

Email : federation.jalmalv@outlook.fr

Site : www.jalmalv-federation.fr/

dépôt légal à parution

L'équipe de Rédaction

Responsable de publication :

Yvonne BELLOCQ

Rédaction :

Marie-IRELAND et la Commission

Mise en page : Gérard FRIBAULT

Relecture : Marie IRELAND.

Mise en œuvre : Véronique BUSSON.

Autres rédacteurs :

Les responsables de l'association... **et vous les adhérents !**

N'hésitez pas à nous transmettre vos idées et vos textes.



Contactez le : 02 51 88 91 32

marie.ireland@orange.fr

Pour une bonne tenue du planning de parution, merci de proposer vos articles avant le 15 juin 2023.

Permanences

Les permanences sont assurées par Véronique

Lundi au Jeudi (asso) de 9h à 16h
le Vendredi (distanciel) de 9h-13h

Comment une association telle que JALMALV peut-elle se dire laïque ? Il s'agit pour moi de l'extension à l'association de l'esprit de la loi sur la laïcité de l'État : neutralité, sans mépris des pratiques religieuses ; esprit qui marquera ses statuts, ses orientations, ses façons de faire (refus notamment de l'interférence d'institutions religieuses)

Je dis de l'esprit de la loi et non de la loi elle-même, car la laïcité n'est d'abord rien de plus qu'une organisation juridique déterminant (selon la loi de 1905) à quelles conditions l'État français et les religions ou confessions pratiquées sur son territoire peuvent avoir des rapports : financement, gestion des associations culturelles, liberté de conscience, de culte (et d'incroyance) et non-discrimination entre religions. Il s'agit d'une loi concernant l'État et non les associations.

Si donc une association comme JALMALV se dit, « mouvement associatif laïque sans appartenance confessionnelle, politique ou philosophique, ouvert à des personnes venant de tous les horizons », c'est qu'elle étend à ses statuts, à sa pratique, l'esprit qui a présidé à la rédaction de la loi de 1905.

Mais, il faut affiner un peu l'analyse. D'abord, on ne peut mettre en question, au nom de la laïcité, les motivations de l'engagement de chacun dans l'association : chaque personne fait des choix en fonction de ses questions, de ses réflexions, de ses croyances ; qu'une religion inspire un choix personnel à conséquence publique n'a rien d'exceptionnel ni d'anormal – et encore moins de contraire à la laïcité : la liberté de conscience est reconnue par la loi de 1905. Les statuts disent ainsi l'association « ouverte à des personnes venant de tous les horizons ».

En même temps, l'esprit de laïcité demande à celui qui prend position de justifier sa position, non pas à partir de ses seules convictions, mais en termes accessibles aux autres. Ainsi, s'opposer à l'euthanasie dans le débat public doit se faire le plus possible avec des arguments raisonnables et rationnels et non confessionnels ; et l'adhésion aux objectifs et aux pratiques de JALMALV doit se faire non seulement sur la base de ses convictions propres, mais aussi pour des raisons partageables (le plus possible) par tous.

Et donc l'esprit de neutralité convictionnelle doit imprégner les propos de chacun de ses bénévoles, surtout si l'on prend en compte qu'il s'agit d'interventions auprès de personnes en situation de fragilité et peut-être plus influençables. Cette « laïcité » se manifestera dans une attitude d'écoute de tous les parcours de vie, sans présupposés ; les motivations, croyances, enthousiasmes (religieux, humanistes, nihilistes, ...) de l'autre en fin de vie sont entendus ; mais pas avec commisération, pitié, ou condescendance. S'il y avait chez l'écou-tant indifférence, voire commisération, elles seraient vraisemblablement perçues par la sensibilité à vif de celui qui tente une parole, même si aucun mot ne la formule. L'écoute « laïque » suppose que l'on prenne intérêt à ce qui cherche à s'exprimer, car il s'agit de tentatives de donner sens à ce qui est si difficile à vivre jusqu'au bout. Appliquer ici l'esprit de laïcité rejoint l'exigence d'une saine psychologie qui évite le contre-transfert sur le patient des convictions (ou questions) de l'écou-tant ; l'esprit de laïcité permet à celui qu'on accompagne d'exprimer et ainsi de reconstruire ce qui lui permet de vivre jusqu'à la mort.

Parvenir à cette écoute « laïque », au sens large du mot, suppose que l'intervenant soit suffisamment libre par rapport à ses propres convictions pour qu'il soit intéressé par le cheminement, les convictions et les questions de son interlocuteur : deux humains face à face, qui ont des questions et tentent des réponses. La sensibilité acquise à ses propres questions (plus encore qu'à ses propres réponses) ouvre l'oreille de celui qui est en charge de permettre à l'autre de trouver ses questions et peut-être ses réponses !

Jean Michel VIENNE

Vivre la laïcité dans notre accompagnement

La laïcité est inscrite dans les statuts de l'association Jalmalv.

Je me souviens de l'encouragement qui nous a été donné de lever le plus tôt possible toute ambiguïté dans notre relation avec l'accompagné. Dans l'engagement bénévole, il s'avère souvent utile que nous soyons perçus comme un être humain respectueux des croyances ou non croyances de l'autre.

Le "jeune" bénévole que je suis s'est vite aperçu que cette dimension de la laïcité et des croyances est toujours présente... et que ce n'est pas chose aisée.

Quelques exemples vécus en quatre mois dans un service d'oncologie :

Accompagner un prêtre : tout ce qu'il exprime est lié à sa foi, et le combat interne en lui est omniprésent, bien que sa confiance soit affirmée comme inébranlable et lui donne une perspective à laquelle il s'accroche.

Accompagner un musulman très croyant : "Inch'Allah" répète-t-il en boucle, les yeux tournés vers le ciel.

Le décès d'un musulman, relations avec le person-

nel médical : dans le service une infirmière se questionnait juste après le décès d'un patient. Sa collègue lui a dit quoi faire et ne pas faire. Ma binôme d'accompagnement a parlé à la première du tableau des rites, donné lors de la formation, et l'a transmis à la cadre de santé et au médecin de l'équipe qui l'a trouvé très intéressant.

Rencontre avec un bouddhiste : il ne parle que de sa foi en ignorant, dans ses paroles, la maladie qui le ronge et en ayant la force d'essayer de me convaincre.

Et tous ceux qui s'interrogent ... qui font allusion à leurs doutes ou interrogations.

Et tous ceux qui affichent une non-croyance plus ou moins assumée...

Accompagner dans une posture laïque, c'est être capable d'écouter et de permettre à la personne accompagnée de s'exprimer sur ses doutes et certitudes... si elle le souhaite.

Que c'est riche pour moi

François bénévole d'accompagnement

Laïcité et religions...

Jeudi, jour de bénévolat à l'hôpital Bellier.

Alors que j'entre pour la première fois dans la chambre d'un malade en soins palliatifs, il s'avère que ce patient a déjà de la compagnie. Je me présente brièvement comme bénévole de l'association JALMALV, apolitique, laïque, humaniste et une discussion s'amorce, plus menée par la visiteuse que par le malade lui-même : elle connaît l'association et lui manifeste un réel intérêt.

La semaine suivante, je viens à nouveau proposer un temps de présence mais Mr X. me dit qu'il fait partie du monde médical (ancien pharmacien), et qu'il préfère se reposer seul. Bien entendu, je me retire en respectant son souhait.

Mais à la troisième visite, un vrai refus m'est formulé. À peine ai-je eu le temps de lui rappeler qui je suis, qu'il s'adresse à moi d'un ton n'admettant aucune réplique : non merci, je suis catholique

En réalité cette réponse me trouble vraiment. Jusque là, la laïcité de l'association me permettait d'aller vers tous les malades sans distinction aucune. Et là, je découvrais le point de vue d'une personne pour qui la religion excluait la laïcité.

Peut-être un simple prétexte pour refuser ma présence. Mais pour moi, ce fut l'obligation de respecter ce souhait tout en regrettant de ne pas comprendre ce qui le motivait.

Françoise bénévole d'accompagnement

LE COIN ASSOCIATIF

JOB4MI OUEST

Job4mi Ouest est un réseau, dont l'objectif est de développer et d'accompagner l'accès à l'emploi de personnes migrantes, motivées et impliquées, pour favoriser leur intégration sur le territoire, en privilégiant leur embauche sur des emplois non pourvus. Notre action part des besoins en recrutement des entreprises.

Contact : Amandine Dampierre-Pecnik - Chargée de mission Job4Mi Ouest

06 08 57 28 53 - contact.job4mi@gmail.com

8 rue Bisson – 44100 Nantes

VIE ASSOCIATIVE (AGENDA)

"Bravo et merci aux bénévoles qui ont réalisé en 2022, 9580 visites, rencontré 4076 personnes, et qui ont donné 5838 heures de bénévolat"



Photo des bénévoles prise lors de la galette.

Réunions d'informations dans les locaux de Jalmalv

Jeudi 13 avril de 18 h à 20 h

Mardi 6 juin de 20 h à 22 h

Congrès annuel Jalmalv organisé par la Fédération, les 5, 6 et 7 mai à Rennes sur le thème "deuil et accompagnement, continuez à vivre..."

Congrès de la SFAP les 14, 15 et 16 juin sur le thème "Rencontres et partages" à la Cité des Congrès à Nantes. Réunion des volontaires en vue de l'organisation du congrès de la SFAP à Nantes le 12 mai, par créneaux de 2 h, à la Cité des Congrès à Nantes

LE COIN LITTÉRAIRE

L'édit de Nantes de Janine GARRISSON éditions Fayard

Ce livre relate comment, dans un pays déchiré par des troubles autant civils que religieux, Henri IV et une poignée de ses sujets ont su apaiser les passions et gagner les français à l'idée de tolérance. Faire coexister deux religions dans un royaume, l'idée était encore nouvelle en Europe et il faudra toute l'intelligence politique du roi et la pression des assemblées protestantes pour la réaliser.

Mais s'agissait-il de tolérance ou de compromis ?

Les catholiques y reconnaissent ce qui leur semblait inacceptable : l'existence d'une « Religion Réformée » qui n'est plus une hérésie. Les protestants, qui ont perdu l'espoir d'une victoire politique depuis l'abjuration d'Henri IV, se voient cantonnés dans un statut de minorité définitive.

Néanmoins des valeurs unifiantes émergent : la paix, l'indépendance, le bien public... Une préfiguration de la laïcité française ?

Françoise, bénévole Jalmalv

Notre dernier livre

"**Cette vie et au-delà**", du Docteur Christophe Fauré - Les éditions Albin Michel

Crédit Mutuel

Merci à nos sponsors qui nous permettent d'améliorer la présentation de notre revue

